

Régime parlementaire et pouvoir exécutif

Par agatha77, le 26/11/2018 à 16:06

Bonjour, étudiante en L1 je me heurte à un sujet de dissertation en droit constitutionnel qui me semble à première vu complexe sachant que le Td est en avance sur notre cours et que par conséquent nous n'avons aucun cours sur un tel sujet.

Ceci étant, je me suis lancée dans quelques recherches et j'ai plus ou moins dégagé un plan mais je n'arrive pas à savoir si celui ci est correcte ou non ? je vous laisse ci dessous les prémisses de mes recherches :

Peut-on parler de "séparations des pouvoirs" en régime parlementaire ?

I. Origine de la séparation des pouvoirs

- a) principe de la séparation des pouvoirs
- b) applications dans les régimes parlementaires

II. Suprematie de l'exécutif : limite de la séparation

- a) un exécutif en premier plan
- b) limites de la séparation des pouvoirs dans le régime parlementaire

J'ai de gros doutes sur le fait que mon plan puisse répondre correctement à la question mais je ne sais pas trop comment faire alors si quelqu'un peut me donner ne serai ce qu'un petit coup de pouce ce serait très gentil.

Merci d'avance.